

DEC211583INSU

Décision portant nomination de M. Pablo SAMANIEGO aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°6524 intitulée « Laboratoire Magmas et Volcans » (LMV)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC201509DGDS du 18 décembre 2020 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6524 intitulée « Laboratoire Magmas et Volcans » (LMV) et nommant M. Didier LAPORTE aux fonctions de directeur de l'unité susvisée ;

Vu l'accord des tutelles ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

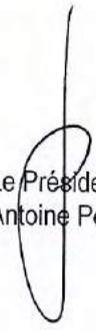
Article 1^{er}

A compter du 23 février 2021, M. Pablo SAMANIEGO, Chargé de Recherche à l'IRD, est nommé aux fonctions de Directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 août 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15/04/2021


Le Président-directeur général
Antoine Petit

